

BPCE MUTUELLE

Votre satisfaction
Notre priorité

8

Sérénité OR



LA SURCOMPLÉMENTAIRE SANTÉ MADE IN BPCE MUTUELLE

Certains adhérents ont des **besoins spécifiques** en matière de complémentaire santé, et souhaitent **renforcer leur couverture sur des postes de soins précis**, notamment lorsqu'ils résident dans des zones où les services de santé sont plus coûteux. BPCE Mutuelle a donc créé un **contrat surcomplémentaire** intitulé « Sérénité Or » afin de **diminuer ou même annuler** les restes à charge.

Sérénité Or pour :

- Des **remboursements renforcés** par une prise en charge complémentaire pour de nombreux postes de dépenses :
Optique, prothèses dentaires, appareillage auditif, frais d'hospitalisation
- Des **formalités simplifiées** : les remboursements sont gérés de manière fluide et transparente, sans **aucune démarche supplémentaire de la part de l'adhérent**.

Sérénité Or est sans délai de carence : la garantie est immédiate, dès la souscription. S'adapter aux besoins de chacun, c'est aussi la mission de BPCE Mutuelle.



Engagement quotidien

Le Syndicat Unifié - Unsa préside aux destinées de notre Mutuelle depuis plus de 30 ans et s'engage au quotidien pour la santé des salariés.



Agir pour construire, l'engagement Syndicat Unifié - Unsa



Téléchargez l'application mobile

